



PRÉFET DE VAUCLUSE

Avignon, le 11 JUIN 2020

direction  
départementale des  
territoires

La directrice départementale des territoires  
à

service eau  
environnement et forêt

Services de l'État en Vaucluse  
DREAL PACA  
à l'attention d'Emmanuelle BERILLE

**Objet :** Avis sur compléments – AEU\_84\_2019\_18\_Renouvellement et extension  
de la carrière Maroncelli à Piolenc

**Références :** votre transmission du 19 mai 2020

**Affaire suivie par :** Laurence VIRGILLE – SEEF/NCV  
tél. : 04 88 17 82 40  
courriel : [laurence.virgille@vaucluse.gouv.fr](mailto:laurence.virgille@vaucluse.gouv.fr)


Par transmission citée en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la  
réponse du pétitionnaire à mon avis formulé le 23 octobre 2019.

Le service police de l'eau prend acte que le maître d'ouvrage souhaite  
que le rétablissement de la continuité écologique concernant le  
passage à gué soit étudié et instruit en dehors de l'autorisation  
environnementale relative à l'extension de l'ICPE. Il serait opportun  
d'inscrire cette remarque sur l'acte d'autorisation environnementale.

Je vous propose le paragraphe suivant :

*« Le passage à gué a été autorisé par le service police de l'eau des  
services de l'État en Vaucluse. Sa mise en conformité vis-à-vis de la  
continuité écologique du passage à gué fera l'objet d'un arrêté  
complémentaire par le service police de l'eau de la DDT de Vaucluse ».*

Pour le préfet et par délégation,  
Pour la directrice départementale des territoires,

Le chef de service  
Eau, Environnement et Forêt  
  
Olivier CROZE

**Adresse postale :**

Services de l'État en Vaucluse  
Direction départementale  
des territoires  
84905 AVIGNON CEDEX 9

**Adresse physique :**

Direction départementale  
des territoires  
Cité administrative  
Avenue du 7ème Génie  
Avignon

**téléphone :**

04 88 17 85 00

**télécopie :**

04 88 17 82 82

**courriel :**

[ddt@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddt@vaucluse.gouv.fr)

**internet :**

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)